



ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS  
du 501<sup>e</sup> REGIMENT de CHARS de COMBAT  
Siège social : 26, allée du Chef d'Escadron de Guillebon – 75014 PARIS  
Association déclarée le 12 décembre 2002 conformément à la loi de 1901



## LA CIRCULAIRE

Juillet 2015

### **Le Mot du Président**

Cher(e)s ami(e)s

Voici donc le mois de Juillet déjà bien entamé et ce premier semestre a vu notre Assemblée Générale se dérouler dans d'excellentes conditions. Le remarquable bulletin de notre Secrétaire Général Christophe Legrand vous en rend compte fidèlement.

Nos remerciements au Général RACT-MADOUX, Gouverneur des Invalides, qui a mis à notre disposition la salle des colonnes. Notre hôte a eu l'extrême courtoisie de venir saluer le Chef de Corps et les Anciens du 501 à l'issue de la réunion.

Ces dernières semaines ont vues la disparition de cinq de nos Compagnons, le temps hélas fait inexorablement son œuvre. J'ai pu me rendre aux obsèques de notre grand Ancien Joseph LABORDE à Bordeaux afin de lui rendre un dernier hommage en votre nom. Je veux souligner ici combien les familles de nos disparus sont sensibles à la présence d'une délégation du Régiment.

Le 20 Juin dernier la ville de Mourmelon-le-Grand a fait l'honneur de décerner au Président des Anciens du 501 sa Médaille d'OR. C'est donc au nom de tous les Personnels qui ont servi ou servent dans notre Régiment que j'ai remercié Monsieur le Maire. Mourmelon marque ainsi son attachement à notre 501.

Nous avons également le plaisir d'accueillir parmi nous deux nouveaux membres : Nicolas HOUSSIN (petit-fils de Pierre DELAUNAY) et Thierry SOKOLOF (jeune ancien du Régiment de Rambouillet et Mourmelon). Nous leur souhaitons la bienvenue.

Enfin, j'ai eu, aujourd'hui 14 Juillet, la fierté de voir l'Emblème de notre Régiment mis à l'honneur au milieu des autres Unités de notre Armée Compagnon de la Libération.

Bon été à tous.

501 France Libre  
Le Président  
Alain RAPHAEL



## Nos anciens à l'honneur

Trois de nos anciens : **Jean GUILBERT**, **André REMOND** (CEM), et **André TYRAN**, font partie de la promotion d'avril 2015 des récipiendaires de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Pour sa part, **Etienne MAILLOT** (ci-contre) a reçu la Médaille Militaire le 27 juin à Grugé-L'Hôpital lors des cérémonies marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire du passage du capitaine de Hauteclocque dans la commune et l'inauguration d'un char M4A2 baptisé « Hartstadt ».

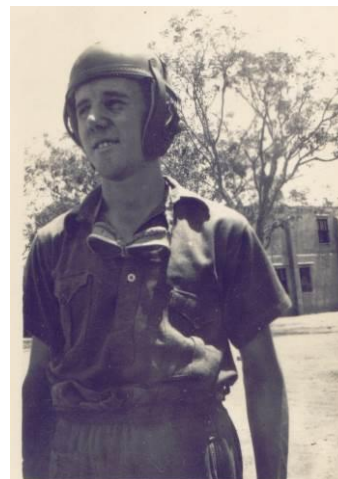


Le 17 mars, la commune du Bouscat inaugurerait une sculpture métallique nommée « La vague » dont l'auteur est **Jean Joseph LABORDE**. Cette sculpture est installée au centre du rond-point de la place Edouard Delaye, à proximité de l'hôpital du Bouscat.

Le mois de mai, plusieurs documentaires ont été diffusés sur les chaînes de télévision à l'occasion des cérémonies marquant le 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin des combats en Europe, et nous ont donné une nouvelle occasion d'écouter les témoignages de **Raymonde JEANMOUJIN** et d'**Alain RAPHAEL**.

## Rendez-vous

Juste à temps avant d'imprimer la présente circulaire, nous avons appris par madame COATPEHEN l'inauguration à venir d'une rue baptisée du nom de son époux, **Pierre COATPEHEN**, à 16h30 le mercredi 2 septembre 2015 au Relecq Kerhuon. Pierre COATPEHEN, s'était engagé dans les FFL le 1<sup>er</sup> juillet 1940. Affecté à la 2<sup>e</sup> compagnie, il participera aux opérations en A.E.F., puis gagnera l'Egypte et la Libye. Il sera nommé caporal à Temara le 1<sup>er</sup> avril 1944 quelques jours avant de s'embarquer pour l'Angleterre. Débarqué début août à Utah Beach, il participera aux combats de Normandie comme tireur sur le M4A2 Romilly. Son char sera le premier à entrer dans Paris le soir du 24 août avec la colonne du capitaine DRONNE. Il participera ensuite aux combats des Vosges, d'Alsace et d'Allemagne.



## Disparitions

**Georges FELUS**, nous a quittés le 1<sup>er</sup> mars 2015. Evadé de France par l'Espagne, il rejoint la France Libre et s'engage au 501<sup>e</sup> RCC, Affecté à la compagnie d'état-major, il fera la campagne de Libération avec celle-ci. Après la guerre, il devient architecte il participe un temps aux destinées de l'Amicale des Anciens du 501<sup>e</sup> RCC. Ses obsèques ont eu lieu le 5 mars à Saint-Gilles Croix de Vie.

**Jean Joseph LABORDE**, nous a quittés le 4 juin 2015. Engagé dans les FFL le 01/07/1940 à Londres, il est affecté à la 1<sup>e</sup> Compagnie de Chars. Il participe aux opérations de Dakar puis débarque à Douala. En juin 1941, il est affecté à l'état-major de la 1<sup>e</sup> DFL au sein duquel il participe aux campagnes de Syrie, d'Egypte et le Libye. Il retrouve la Compagnie de Chars en

février 1943 et participe aux combats du sud-tunisien. En septembre, il est affecté à la section de chars légers de l'état-major du 501<sup>e</sup> RCC. En août 1944, il prend part aux combats de Normandie jusqu'à Paris. En septembre, nommé char de char, il poursuit vers l'Est et participe aux combats d'Andelot et Ramberviller. En décembre sa conduite à Herbsheim lui vaut d'être cité. Il poursuit sa route jusqu'à Berchtesgaden où il est nommé sergent. Il sera démobilisé le 30 juin 1945.

**Pierre MAHE de LA VILLEGLE**, engagé dès le 1<sup>er</sup> juillet 1940 dans les Forces Françaises Libres avec son jeune frère Aymar nous a quitté le 11 juin 2015. Tout d'abord affecté à la 1<sup>e</sup> Compagnie de chars, son jeune âge l'empêche de partir avec celle-ci en Afrique en août 1940. Il rejoint la 2<sup>e</sup> compagnie que forme le capitaine RATARD. Avec cette compagnie, il rejoint l'Afrique en août 1941, débarque à Pointe-Noire, atteint Brazzaville puis remonte le fleuve Congo jusqu'à Bangui. Par voie routière, il rejoint ensuite Fort-Archambault puis Kano où la compagnie restera près d'un an. En février 1943, il rejoint Le Caire via Maiduguri et Khartoum par voie routière, aérienne et fluviale et se forme aux matériels nouveaux à Mena Camp avant de s'embarquer pour la Libye. Arrivé à Sabratha à la mi-juin 1943, la 2<sup>e</sup> compagnie retrouve les autres unités avec lesquelles va être formé le 501<sup>e</sup> RCC. Pierre MAHE de LA VILLEGLE, sera ensuite affecté à la 4<sup>e</sup> compagnie avec laquelle il participera aux combats pour la Libération.

**Claude ROSAIN** nous a quittés le 14 juin 2015. Engagé à l'Ecole des sous-officiers d'active de Saumur à la fin des années 1950, il sert en Algérie où il est plusieurs fois cité et y reçoit la Médaille Militaire. En 1966, il est affecté au 501<sup>e</sup> RCC avec le grade de Maréchal-des-logis chef et sert à l'atelier régimentaire comme sous-officier armement. Nommé rapidement adjudant, il est retenu pour accéder à l'épaulette et retrouve l'Ecole de cavalerie d'où il sort sous-lieutenant. Après un temps de commandement dans un autre régiment, il retrouve le 501<sup>e</sup> RCC et l'atelier régimentaire où il prend rapidement les fonctions d'officier mécanicien.

Son parcours le poussera à prendre ensuite le commandement de l'ECS (Escadron de Commandement et des Services) puis le poste de chef du BPSR (Bureau de Promotion Sociale et Reconversion) avant de prendre les fonctions d'Officier supérieur adjoint. Il quitte l'institution militaire au début des années 1990.

**André Harlay**, nous a quittés le 27 juin 2015. Né le 4 août 1920, il s'engage au 501<sup>e</sup> RCC le 25 septembre 1944. Affecté à la compagnie d'état-major, il participe à la campagne jusqu'en mai 1945. Il termine la guerre avec le grade de caporal-chef.

### **Assemblée générale, Paris**

Sur convocation du Président, les membres de l'Association étaient convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 8 avril 2015, à l'Hôtel National des Invalides à Paris.

Cette assemblée était précédée d'un repas servi au restaurant des Invalides auquel participaient 29 convives réunis autour du Président Alain RAPHAEL.

A 14h35, le président déclarait ouverte l'Assemblée générale de l'Association des Anciens du 501<sup>e</sup> Régiment de Chars de Combat et demandait à l'assemblée de respecter une minute de silence à la mémoire de nos anciens et veuves d'anciens disparus cette année.

Il remerciait celles et ceux qui s'étaient déplacé pour notre réunion, la délégation conduite par le lieutenant-colonel MARY, chef de corps du Régiment et le général CUCHE, qui, prit par les devoirs de sa charge, ne pouvait assister à l'assemblée générale mais qui nous fera l'honneur de sa présence au cours de la réunion. Il saluait également la présence du commandant PROY-BONNINGUES, Directeur général de la Maison des Anciens de la 2<sup>e</sup> DB et de monsieur Gaël BARBOTIN, adjoint au maire de Rambouillet chargé du monde combattant. Il saluait enfin l'action du Régiment dans le cadre des opérations de sécurité du territoire et le lien établi entre le Régiment et ses anciens et se réjouissait de voir réunis autour de la table un large panel de générations.

Il remerciait ensuite Christian TELLIER pour son dévouement et sa disponibilité au sein de l'Association et les membres du bureau : Martine LEPAGE-DURST, notre trésorière, Christophe LEGRAND notre Secrétaire Général, et Michel BALEYTE.

Il rappelait enfin l'excellence de la cohésion régnant entre la Fondation Maréchal Leclerc et la Maison de la 2<sup>e</sup> DB. Redisant notamment le rôle d'entraide existant tant au sein de l'Association des Anciens de la 2<sup>e</sup> DB qu'au sein de notre Association. Il appelait l'assemblée à faire connaître les situations difficiles dans lesquelles pouvaient se trouver nos anciens afin que nos associations puissent intervenir efficacement.

#### Rapport Moral (Christophe LEGRAND)

Notre association comptait à la fin de l'année 2014, 220 adhérents en France et à l'étranger parmi lesquels 67 anciens de la Campagne et 73 veuves d'anciens toujours fidèles. En dépit du décès de 16 anciens et de 3 veuves d'anciens, nos effectifs se maintiennent grâce à l'arrivée de nouveaux adhérents. Cette année, nous ont rejoints au sein de l'Association : le colonel **Jacques ALLAVENA** (Rambouillet et Mourmelon), **Annie DARCHEN** (petite-fille de Joseph DARCHEN), **Pierre DELAUNAY** (2<sup>e</sup> compagnie), **René GOUDARD** (Rambouillet), **Cécile JEANNE** (petite-fille d'Albert PARMENTIER), **Françoise SARAZIN** (fille d'Antoine SARAZIN).

A noter que, depuis l'Assemblée générale, deux nouveaux adhérents nous ont rejoint : **Nicolas HOUSSIN** (petit-fils de Pierre DELAUNAY) et **Thierry SOKOLOFF** (Jeune ancien du Régiment à Rambouillet et Mourmelon).

Au cours de l'année 2014, notre drapeau est sorti à 34 reprises pour des manifestations locales et nationales. L'Association a également été très active dans divers domaines :

- Cérémonies usuelles (telles que la commémoration du 1<sup>er</sup> engagement des chars à Berry-au-Bac le 16 avril 1917, le relais « Utah-Beach – Strasbourg », la prise de commandement du lieutenant-colonel MARY, les adieux au colonel CHARPY, la journée de l'Amitié de la 2<sup>e</sup> DB, participation du Président RAPHAEL à de nombreuses conférences à Paris et en province, présence aux obsèques de plusieurs de nos membres disparus au cours de l'année, etc.).
- Cérémonies exceptionnelles liées au 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération en Normandie (Saint-Martin de Varreville, Croix de Médavy, Alençon, Sées, Ecouché, Fleuré, Saint-Christophe le Jajolet) ; en région parisienne (Rambouillet, Clamart, Limours, Paris) ; dans les Vosges et en Alsace (Flin, Baccarat, Andelot, Badonviller, Saverne, La Petite Pierre, Strasbourg, Grussenheim).

Dans la liste des activités annoncées pour 2015, Christophe LEGRAND soulignait notamment :

- 16/04 Berry-au-Bac Commémoration du 1<sup>er</sup> engagement des chars
- 19/04 Bernienville Anniversaire de l'embarquement de la 2<sup>e</sup> DB du Maroc vers l'Angleterre
- 26/04 Pexonne Inauguration d'une borne « Voie de la 2<sup>e</sup> DB »
- 26/04 Château-Gonthier Inauguration d'une borne « Voie de la 2<sup>e</sup> DB »
- 08/05 Chevreuse Inauguration d'une borne « Voie de la 2<sup>e</sup> DB »
- 08/05 Paris Cérémonie nationale du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin des combats en Europe
- 09/05 Bourg-la-Reine Inauguration d'une borne « Voie de la 2<sup>e</sup> DB »
- 21/06 Fontainebleau 70<sup>e</sup> anniversaire des adieux à Fontainebleau du Général Leclerc
- 27/06 Grugé l'Hôpital 75<sup>e</sup> anniversaire de la prise de nom de Leclerc et inauguration du char Harstadt.

Cotisations :

Lors de son Assemblée générale le 29 novembre 2014, l'augmentation de la cotisation à l'Association des Anciens de la 2<sup>e</sup> DB a été votée et est donc passée de 31 à 35 € (sans changement pour les veuves d'anciens, soit 15€).

La cotisation à l'Association des Anciens du 501<sup>e</sup> RCC, n'a pas changé. Christophe LEGRAND rappelait qu'en payant sa cotisation 2<sup>e</sup> DB auprès de notre trésorière, notre Association bénéficiait d'une quote-part.

Il attirait également l'attention sur l'importance du paiement des cotisations aux Anciens de la 2<sup>e</sup> DB et aux Anciens du 501<sup>e</sup> RCC soit : 35+9€ pour les Anciens et 15+9€ pour les veuves. Le président RAPHAEL soulignait que cette cotisation comprend l'abonnement à « Caravane ».

#### Rapport financier (Martine LEPAGE-DURST)

Notre trésorière rappelait tout d'abord le principe de fonctionnement sous deux entités : l'Amicale, statutairement rattachée à l'Association des Anciens de la 2<sup>e</sup> DB et l'Association, personnalité morale, ayant ses statuts propres et gérant les anciens, les veuves et descendants, et les amis du 501<sup>e</sup> RCC ainsi que l'Amicale.

Martine LEPAGE-DURST précisait que les recettes de l'Association proviennent des cotisations à notre Association et aux Anciens de la 2<sup>e</sup> DB, des dons de nos membres, des recettes des manifestations et les revenus du Livret A. Les dépenses étant constituées par le versement de la cotisation à la maison de la 2<sup>e</sup> DB par le canal de l'Amicale, les activités et les petits frais de fonctionnement.

Pour 2014, les recettes de l'Association s'élevaient à **6.294,96€** répartis comme suit :

Encaissements 2014	=	5998,96€
Encaissements 2015	=	296,00€

Pour 2014, les dépenses de l'Association s'élevaient à **5.929,41€** répartis comme suit :

Cotisations DB 2014 reversées à l'Amicale	=	2304,00€
Cotisations DB 2015 reversées à l'Amicale	=	99,00€
Social (fleurs, repas, commémorations)	=	1778,93€
Frais de fonctionnement	=	1747,48€
Transfert vers le livret A	=	7000,00€

Les frais de fonctionnement de l'Association correspondent aux frais liés au tirage et à l'affranchissement des circulaires, aux frais de correspondance, aux déplacements et à de petites charges de fonctionnement diverses.

Notre avoir en banque au 31 décembre 2014 était de **948,05€**, somme à laquelle il faut ajouter notre avoir sur Livret A qui était de **28.360,68€**.

La disponibilité financière de l'Association était de **29.308,73€** au 31 décembre 2014.

Notre trésorière dressait ensuite le bilan financier de l'Amicale, rappelant que celle-ci gère les recettes provenant des cotisations reçues de l'Association.

Pour 2014, les recettes de l'Amicale s'élevaient à **2.403,00€** répartis comme suit :

Cotisations reçues de l'Association 2014	=	2304,00€
Cotisations reçues de l'Association 2015	=	99,00€

Pour 2014, les dépenses de l'Amicale s'élevaient à **2.403,00€** répartis comme suit :

Cotisations reversées à la 2 <sup>e</sup> DB		
2014	=	2304,00€
2015	=	99,00€

Notre avoir en banque au 31 décembre 2014 était de **232,17€**.

En conclusion, Martine LEPAGE-DURST remerciait l'assemblée pour son attention et rappelait qu'elle se tenait à sa disposition pour toute précision et question sur ce bilan.

Alain RAPHAEL la remerciait pour son exposé et sa disponibilité. A la demande du Président, le rapport moral et le rapport financier recevaient l'approbation de l'Assemblée à l'unanimité.

#### Renouvellement du Conseil d'Administration

Alain RAPHAEL repassait ensuite la parole à Christophe LEGRAND pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration. Etaient renouvelables cette année :

Alain RAPHAEL,  
Général Jean GUINARD,  
Christophe LEGRAND,  
Pierre REGNIER (†)

Les trois membres, candidats à leur renouvellement, étaient reconduits à l'unanimité. Jean PARMENTIER et André LEGRAND, candidats au Conseil d'Administration était également élu à l'unanimité en remplacement de Pierre REGNIER et de Jean-Claude HUCKENDUBLER.

Le Conseil d'administration est donc constitué comme suit :

Président d'honneur : Général Bruno CUCHE  
Président : Alain RAPHAEL (renouvelable 2018)  
Vice-président : *à déterminer*  
Trésorière : Martine LEPAGE-DURST (renouvelable 2016)  
Secrétaire général : Christophe LEGRAND (renouvelable 2018)  
Membres : Général Jean GUINARD (renouvelable 2018)  
Jean PARMENTIER (renouvelable 2018)  
André LEGRAND (renouvelable 2017)  
Jean LEFEVRE (renouvelable 2016)  
Roger DANNACKER (renouvelable 2017)  
Michel FRYSS (renouvelable 2017)  
Claude VIALARD (renouvelable 2017)  
Michel BALEYTE (renouvelable 2016)  
*Poste à pourvoir* (AUBLANT renouvelable en 2016)

#### Intervention du lieutenant-colonel MARY, chef de Corps

Le Président RAPHAEL laissait alors la parole au lieutenant-colonel MARY qui faisait un point sur les structures du Régiment. Il indiquait ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> janvier celui-ci a changé sa structure et est passé d'un régiment constitué de 4 escadrons Leclerc à un régiment à 3 escadrons Leclerc plus un Escadron de Reconnaissance et d'Intervention (ERI) sur VBL formé à partir du 4<sup>e</sup> escadron. Cette transformation s'accompagne de changement au sein des escadrons de chars puisque les pelotons vont passer à 4 chars et 4 VBL. Les effectifs du Régiment passant de 607 à 676 personnels.

Le lieutenant-colonel MARY rappelait que 2014 aura été une année forte de projection avec un engagement de son état-major et d'un escadron au Liban, dans le cadre de la FINUL et d'un autre escadron en République Centrafricaine dans le cadre de l'opération *Sangaris*.

2015 est une année sans engagement majeur avec cependant des personnels détachés en Afrique et en Guyane. Cependant le déclenchement de l'opération *Sentinelle* après les attentats du début de l'année a entraîné une forte mobilisation du Régiment en région parisienne et dans la Marne. Cette mission est actuellement programmée jusqu'au milieu de l'été. Elle devrait être suivie par un autre rendez-vous : le défilé du 14 juillet en chars sur les Champs-Élysées dont le thème est les Compagnons de la Libération. (*Note du rédacteur : En raison de la situation, seul l'étendard du Régiment participera finalement à ce temps fort*)

Le lieutenant-colonel MARY indiquait que compte tenu des activités opérationnelles du Régiment, les portes ouvertes qui avaient été programmées les 30 et 31 mai à Mourmelon ont dû être annulées.

Enfin, dans le cadre du centenaire de la Première guerre mondiale, le Régiment a conclu un partenariat avec un lycée de Charleville qui est en train de construire à l'identique un char FT qui, parmi les projets évoqués, pourrait notamment participer au défilé du 14 juillet 2017 à Paris. Il indiquait également la parution dans la revue « Batailles & blindés » n°66 d'un article consacré aux combats de la forêt de Retz du 31 mai au 6 juin 1918 qui virent le premier engagement du 501<sup>e</sup> R.A.S nouvellement créé.

En réponse deux questions du général GUINARD, le lieutenant-colonel MARY indiquait tout d'abord que chaque escadron Leclerc était constitué de 17 chars et que ceux-ci sont intégrés au sein d'un parc, le Régiment ne disposant que de 18 chars pour l'instruction jusqu'au niveau peloton. Il précisait ensuite que le Régiment et la 2<sup>e</sup> Brigade Blindée n'étaient pas concernés par le déploiement en opération extérieure pour l'année 2015 mais conserve sa capacité opérationnelle pour se relancer sur un cycle de projection extérieure à partir du premier semestre 2016.

Le Président RAPHAEL remerciait le lieutenant-colonel MARY pour son intervention et le pria de faire part de toute l'affection et les remerciements de l'Association des Anciens aux personnels du Régiment

#### Intervention du général CUCHE, président d'honneur

Le général pria l'assemblée d'excuser son absence au repas et son retard à la réunion en raison de ses obligations puis informait les membres de l'Association des activités de l'Association des anciens de la 2<sup>e</sup> DB. Où sur un cycle en plusieurs temps : dans un premier temps avec les anciens dont les rangs malheureusement s'éclaircissent. Dans un second temps, la fondation en relais prend progressivement les choses en charge sur tous les plans : matériel, financier, soutien aux anciens, le troisième point sur lequel l'Association investit beaucoup est, avec le soutien des anciens, l'aspect commémoration. Il indiquait qu'aujourd'hui 54 bornes « Voie de la 2<sup>e</sup> DB » avaient été inaugurées et que 14 nouvelles communes devaient s'y ajouter.

Parmi les activités à venir en 2015, il évoquait la participation de l'Association des Anciens de la 2<sup>e</sup> DB aux cérémonies de Royan et s'attardait ensuite sur l'inauguration, le 26 avril, d'une borne « Voie de la 2<sup>e</sup> DB » à Pexonne et sur les circonstances de la libération de ce village par l'Escadron de Protection. Il soulignait la présence d'un acteur de la libération de cette commune en la personne d'Alain RAPHAEL.

Il indiquait en conclusion, que le cycle des commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire s'achèverait le 2 septembre date correspondant à la signature de l'acte de reddition du Japon sur le cuirassé Missouri et auquel, le général Leclerc avait apposé sa signature au nom de la France.

Insistant sur le fait que l'Association se portait bien il indiquait que l'avenir devrait probablement voir se renforcer le partenariat avec le Mémorial Maréchal Leclerc. A propos d'un déménagement possible de la Maison des Anciens, sur lequel l'interrogeait le général GUINARD et dont la presse c'est fait l'écho, il précisait d'une part que le Musée a été récemment absorbé par un établissement public ressortissant de la ville de Paris mais que le bail reconduit le 25 août dernier précise que c'est bien la ville de Paris que héberge gracieusement le Musée. D'autre part, au sujet d'un éventuel déménagement, le général CUCHE indiquait que le conseil municipal de la ville de Paris a effectivement voté un déménagement du Musée depuis la gare Montparnasse vers la Place Denfert-Rochereau. La réalisation de ce projet est à échéance 2019-2020 et des bâtiments dédiés ont déjà été trouvés. Il s'agit des anciens bâtiments des Archives de Paris sous lesquels se trouve le PC du colonel Rol-Tanguy. Historiquement, il ne serait pas illogique de pouvoir y installer le Musée du général Leclerc et de la libération de Paris et le Musée Jean Moulin. Restent cependant à trouver le financement et un projet muséal.

#### Questions diverses

- ONAC - Secours aux Anciens :

Le président indiquait que l'ONAC a récemment supprimé les subventions qu'il accordait aux associations pour attribuer les aides directement aux demandeurs sur présentation d'un dossier assez complexe à monter. Il rappelait que le Conseil d'administration était à la disposition de ceux qui en ferait la demande pour les aider dans sa rédaction et pour les transmettre à l'ONAC par l'intermédiaire de la DB.

- ONAC - Chancellerie :

Comme l'année dernière, 1500 Légion d'Honneur devraient être attribuées dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin des combats en Europe. Pour le moment, les modalités d'attribution ne sont pas connues.

- Appel à témoignage du colonel PESQUEUR, ancien chef de corps

Le président donnait la parole au colonel PESQUEUR qui, dans le cadre d'un travail de recherche universitaire, fait appel aux témoignages des Anciens sur l'emploi des blindés français d'août 1944 à mai 1945. Le colonel PESQUEUR indiquait rechercher notamment des traductions en français de règlements d'emplois d'unités blindées et précisait qu'il se tenait à disposition de tous pour recueillir les témoignages de chacun ou obtenir plus de précisions.

- Site Internet :

Le président donnait ensuite la parole à Michel BALEYTE qui faisait un point sur le développement des capacités de communication de l'Association par le biais d'Internet. Ce dernier faisait part des pistes qui avaient été envisagées en tenant compte des coûts et des capacités offertes par les différentes solutions. Il indiquait la possibilité d'utiliser le site Internet du Régiment sur lequel un espace réservé à l'Association existe déjà. En parallèle, il évoquait l'existence d'une page Facebook du Régiment qui est facilement accessible à tout le monde.

Les adresses de ces deux pages sont respectivement les suivantes :

<http://www.rcc501.terre.defense.gouv.fr/>

<https://www.facebook.com/501RCC>

Christophe LEGRAND précisait qu'actuellement 68 de 220 nos membres disposent d'une adresse électronique et d'une connexion Internet et que quasiment tous les échanges au niveau du Conseil d'administration se font essentiellement par messagerie électronique (e-mail).

- Remise de l'insigne de 20 ans de porte-drapeau à Christian TELLIER



Avec une grande émotion, Alain RAPHAEL remettait ensuite l'insigne de 20 ans dans la fonction de porte-drapeau de l'Association des Anciens du 501<sup>e</sup> RCC en rappelant son dévouement et sa disponibilité de chaque instant. L'Assemblée, debout, applaudissait vivement le récipiendaire qui remerciait ensuite le président, monsieur Gaël BARBOTIN, le capitaine Roger DANNACKER avec lequel il indiquait partager 21 ans de cérémonies. Il exposait qu'il recevait cette récompense pour sa famille qui lui avait permis d'assurer sa charge de porte-drapeau de l'Association des Anciens du 501<sup>e</sup> RCC.

Monsieur BARBOTIN tenait ensuite à prendre la parole pour témoigner de ce que Christian TELLIER faisait en sorte que le 501 soit toujours présent à Rambouillet. Il soulignait qu'aujourd'hui encore, lorsque la population parle du quartier Estienne, elle parle toujours du « 501 ». Il insistait pour témoigner de l'ancrage du Régiment et des liens forts entre la ville et le 501<sup>e</sup> RCC et de leur pérennité.

A 16h30, l'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, le Président RAPHAEL remerciait vivement l'assistance et exprimait également le souhait que, pour que l'Association perdure, il était important que les anciens de la Campagne ne « se regarde pas le nombril » en invitant les nombreux jeunes et moins jeunes à nous rejoindre. Il soulignait enfin



l'intérêt de tous les anciens qui, en dépit de leur éloignement, de leur âge ou de leur état de santé continuent de s'acquitter de leur cotisation, de s'intéresser aux activités du Régiment et de l'Association et participent à la vie de celle-ci.

### **70<sup>e</sup> anniversaire de la libération, l'Allemagne**

Le Régiment sort très marqué des combats pour la Poche de Colmar. Relevé en même temps que le reste de la Division, il est envoyé à l'arrière et s'installe dans la région de Châteauroux pour se remettre en condition. Le matériel est remis en état ou remplacé.

Pendant cette période, le régiment doit encore enregistrer la mort des chasseurs **Roger LABUSSIÈRE** et **Jean LEGUILLE** (28/02 à Dieuze), **Goulven SEGALIN** (5/3/45 à Dieuze) tous de la 3<sup>e</sup> compagnie ainsi que du chasseur **Jean GUILLING** de la 4<sup>e</sup>.

Entre le 4 et le 10 avril, une partie de la division participe à la réduction de la Poche de Royan. Le Régiment ne sera pas de cette expédition. Le **lieutenant HERRY** (4<sup>e</sup> Cie), affecté comme second officier d'ordonnance auprès du général Leclerc y accompagne ce dernier et sera grièvement blessé le 15 avril.

A la tête du régiment, plusieurs changements interviennent : le lieutenant-colonel CANTAREL, cède le commandement de celui-ci au lieutenant-colonel DELEPIERRE. Le capitaine de BOISSIEU, appelé à Paris, est remplacé à la tête de la 3<sup>e</sup> compagnie par le capitaine COMPAGNON.

Le 23 avril 1945, l'ordre de départ est donné. Le lendemain, le Régiment fait mouvement vers l'Allemagne par voie routière et par voie ferrée, en tête de la Division. Le GTV auquel il est toujours subordonné, est affecté au XXI<sup>e</sup> Corps dont l'objectif est Salzbourg. Le Régiment franchit le Rhin à Beinheim.

Le 28 avril, le capitaine BUIS appelé à l'état-major divisionnaire est remplacé officiellement à la tête de la 1<sup>e</sup> Compagnie par le lieutenant GALLEY. C'est à la tête de celle-ci que ce dernier entre en Allemagne le même jour.

Le 29 avril, le Régiment passe le Danube à Dillingen et poursuit vers le sud. Le 2 mai, il atteint Bad Tolz. Le 3 mai, le général Leclerc fixe l'objectif final : Berchtesgaden. Le S/GT SARRAZAC avec la 3<sup>e</sup> compagnie en passant par l'Ouest ; les S/GT BARBOTEUX avec la 2<sup>e</sup> compagnie et DELEPIERRE avec la 1<sup>e</sup> compagnie et la 4<sup>e</sup> compagnie par l'Est. La progression se fait au prix de quelques accrochages au cours desquels le chasseur **Jacques LEGOUY** est tué et le chasseur **José-Marie PERANI** (tous les deux de la CEM) est blessé. Il décédera le 16 mai. Sur l'axe de la 1<sup>e</sup> compagnie, le chasseur Maurice LUCAS, est blessé au visage par un tir de mitrailleuse.

Le 4 mai, le S/GT bouscule une résistance installée au défilé d'Inzell devant Berchtesgaden. Le sous-lieutenant MULSANT (3<sup>e</sup> Cie) est blessé.

Le 5 mai, le Régiment atteint Berchtesgaden et pousse les chars Eylau, Essling et Iéna II jusqu'à l'Obersalzberg. Le 8 mai, les unités de la Division quittent la localité. Le PC du Régiment s'installe à Feldafing où arrive l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Dans les jours suivants, plusieurs occasions seront données à des personnels du Régiment de se rendre au camp de Dachau proche de là. Le souvenir demeure encore marquant aujourd'hui.



Le 19 mai, le général de GAULLE passe en revue la 2eDB rassemblée sur le terrain d'aviation de Klosterlechfeld, près de Landsberg. Puis, progressivement, les unités de la Division reprennent la route vers la France. Le Régiment quitte son cantonnement le 25 mai et 3 jours après se retrouve

à Erstein. Le 1<sup>er</sup> juin, la 2<sup>e</sup> compagnie au complet est reçue à Grussenheim, instaurant ainsi une tradition qui s'est constamment maintenue depuis lors. Le 4 juin, le Régiment embarque sur voie ferrée à Strasbourg à destination de Villeblevin, dans l'Yonne.

La Division défilera sur les Champs-Élysées le 18 juin 1945 et se rassemblera une dernière fois autour de son chef, le 22 juin sur l'hippodrome de la Solle à Fontainebleau où le général Leclerc la confiera au colonel DIO.



**« Officiers, sous-officiers et soldats de la 2<sup>e</sup> Division Blindée,**

***Il y a une semaine environ, nous nous recueillions ensemble en pensant à nos morts.***

***Il y a quelques jours, j'avais l'honneur de défilé à votre tête dans ce Paris que nous avons libéré.***

***Aujourd'hui, je viens vous faire mes adieux.***

***Je quitte le commandement de la Division, mais, rassurez-vous, je n'en quitte pas l'esprit, et c'est sur cet esprit que je veux revenir pendant quelques instants avant de nous séparer.***

***L'esprit qui anima cette Division depuis sa formation fut la recherche en toute circonstance du travail, du combat le plus utile aux intérêts supérieurs de la France.***

***Pourquoi avons demandé et obtenu de débarquer en Normandie avec les troupes alliées ? Parce que nous savions qu'il était indispensable que l'Île-de-France, le cœur du Pays, soit délivrée en partie par les troupes françaises.***

***Pourquoi nous sommes-nous rués sur Paris ? Parce que la Division en avait compris l'importance morale pour le Pays.***

***Pourquoi avons-nous, ensemble franchi les Vosges et repris Strasbourg ? Parce qu'il était nécessaire, pour effacer 1940, que l'armée française rentre victorieusement dans Strasbourg.***

***Ce n'est pas le désir du combat, la passion de la gloire à tout prix qui nous a guidé, croyez-le bien. C'est encore une fois la recherche en toute circonstance de l'intérêt supérieur français.***

***Je vous quitte, mais je ne quitterai pas l'insigne de notre Division. Je le conserverai : ce sera ma plus belle décoration.***

***Je vous demande, vous aussi, de le garder. Quand vous sentirez votre énergie fléchir, rappelez-vous Koufra, Alençon, Paris, Strasbourg.***

***Retrouvez vos camarades, recherchez vos chefs, et continuez en répandant dans le pays le patriotisme qui a fait notre force. »***

C'était il y a 70 ans ! Pourtant, le même regard brillant illumine toujours les « Gars (et les Filles) de Leclerc » lorsqu'ils parlent du Patron ou de leurs camarades disparus. Nous n'oublions aucun d'eux : ni les 17 de Norvège qui ont permis que naissent les chars de la France Libre (VOLVEY, DIVRY, DEVALEZ, PERRY, COLOMBIER, FRANCOIS, GALLENE, MAHEO, ROUARD, de SCHAMPHELAERE, BERROYER, DEGORRE, FOUANT, JOUANIC, LE BOUTER, SPECK, VANDEWIELLE) ; ni ceux dont le nom a été gravé en lettres d'or (CANTAREL, WARABIOT, de LA HORIE, BUIS, RATARD, de WITASSE, BRANET, de BOISSIEU, COMPAGNON, NANTERRE, GAVARDIE, ZERBINI, KREMENTCHOUSKY, de BAILLIENCOURT, BENARD, BERRUE, BIGNALET, de CASTELNAU, CASTERES, CHRISTEN, COLMENT, DAVREUX, GALLEY, HEBERT, HERRY, de HOLLAIN, HUOT, de LA BOURDONNAYE, de LA FOUCHARDIERE, LACOSTE, LEGRAND alias NOHAIN, LESPAGNOL, MALIN, MEYER, MICHARD, MONNEROT-DUMAINE, MULSANT, PICARD, RODEL, SARCELET, TOUNY, VAN PARIS) ni tous ceux qui, « engagés pour la durée de la guerre », ont repris le cours de leur vie après la Libération et sont restés inconnus des livres d'histoire.

Nous n'oublions pas non plus les 134 morts du Régiment, tombés entre août 1944 et mai 1945 et dont les noms sont à jamais gravés sur les monuments de Rambouillet, de Mourmelon et de la Porte d'Orléans. « Nos camarades tombés sont morts en héros. Honorez leur mémoire » écrivait le général Leclerc en conclusion de son ordre du jour n°73.

Et nous, la nouvelle génération ? Qu'aurions-nous fait à leur place ? Serons-nous prêts à prendre le relai avec la même ardeur, la même ténacité, lorsque le temps sera venu de poursuivre l'œuvre qu'ils ont tous bâtie ?

## **Mémoire**

Dans la continuité de l'action amorcée par l'Association depuis plusieurs années et appelée de ses vœux par le Colonel COURDESSES, président de l'Association des Anciens de la Division Leclerc, dans son éditorial du n°466 de « Caravane » cosigné avec madame LEVISSE-TOUZE, nous avons entrepris le recueil des témoignages de nos grands anciens depuis quelques mois et nous remercions celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Ainsi que vous avez pu le lire dans le compte-rendu de l'Assemblée générale, le Régiment a été à l'honneur, à plusieurs reprises, dans des publications de la maison d'édition Caraktère. En liaison avec le Régiment et cette maison, il est envisagé la réalisation d'un ouvrage historique sur le Régiment, basé sur les témoignages des acteurs de son Histoire.

Pour cela, une première réunion de lancement du projet se tiendra à la fin de l'été et permettra de déterminer un calendrier et des modes d'actions afin de pouvoir recueillir le plus grand nombre de témoignages auprès de toutes et tous ceux qui voudront bien participer à cette œuvre de préservation et de transmission de la Mémoire. Nous reviendrons vers vous prochainement pour faire appel à vous et vous donner les modalités pratiques.

Contact :

Christophe LEGRAND  
7, allée de l'aqueduc  
78340 Les CLAYES-SOUS-BOIS  
[Christophe.legrand767@orange.fr](mailto:Christophe.legrand767@orange.fr)

Photos de l'Assemblée générale  
(Source : Martine LEPAGE-DURST et Christophe LEGRAND)



Une assemblée intergénérationnelle



Une assemblée attentive



L'intervention du chef de Corps



Notre porte-drapeau à l'honneur